

Formez-vous avec le CAUE

PROGRAMME
2026-2027

Élus

Agents des collectivités
territoriales

Professionnels
du cadre de vie



Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE de la Gironde. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE de la Gironde.

Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à contact@cauegironde.com. (Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)

Modalités d'inscription



Nos formations sont ouvertes à tous les élus locaux, aux agents des collectivités territoriales et aux professionnels du cadre de vie.

Les programmes et bulletins d'inscriptions* à nos formations sont disponibles sur notre site internet quelques semaines avant la date prévue.

Les inscriptions s'effectuent soit :

/ via le site internet **www.cauegironde.com/formation**, en cliquant sur le lien d'inscription,

/ via une **newsletter**, en cliquant sur le lien d'inscription,

/ via la plateforme « **moncompteformation** » pour les formations payantes éligibles aux DIF Élus,

/ via la **voie postale** en téléchargeant sur notre site internet le bulletin d'inscription, en le complétant et le signant avant de l'envoyer au : CAUE de la Gironde - Formation, 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux.

Attention : pour les modules CAUE/AMG, les inscriptions se font soit via le site internet de l'Association des Maires de Gironde **<https://amg33.fr/>** ou via la plateforme « **moncompteformation** », pour les modules CAUE/AMG

Prix des formations :

/ 1 journée de formation en présentiel : 80 €

/ 1/2 journée de formation en présentiel : 40 €

/ formation en distanciel : 20 €

/ pour les modules CAUE/AMG du cycle « Qu'est-ce que l'urbanisme ? » : 250 € avec DIF Élus, 200 € sans DIF Élus

À la réception de l'inscription : vous recevez la convention de formation pour les formations payantes.

3 ou 10 jours avant la formation : vous recevez votre convocation contenant le détail des dates, du lieu et le plan d'accès 10 jours avant la formation ou un email avec le lien et le code de connexion pour les visioconférences 3 jours avant la formation.

À la fin de la formation : une attestation de présence, si vous le demandez, et une facture pour les formations payantes vous seront fournies.

Attention : toute inscription qui ne sera pas annulée 7 jours avant la date de la formation ne pourra être remboursée.

Le CAUE de la Gironde est un organisme de formation avec pour numéro d'agrément : 72 33 04465 33. Nous disposons de l'agrément (CNFEL) de formation des élus renouvelé au 28/11/2022 et nous sommes certifiés Datadock depuis 2017.

Pour tous renseignements :

Tél : 05 56 97 81 89

Email : formation@cauegironde.com

Responsable de formation : Claire Garnier



Cycle « Qu'est-ce que l'urbanisme ? » (4 modules, partenariat AMG)

©CAUEGironde

URBANISME

Module 1 : « Les documents d'urbanisme et urbanisme favorable à la santé »

👤 Public
SPÉCIAL ÉLUS

📅 Dates
3 dates en septembre-
octobre 2026 ou janvier
2027

🕒 Durée
8h

💶 Tarif
200 € ou 250 € si DIF Élus
(prise en charge du dossier
par l'AMG)

☑ Prérequis
Savoir suivre une
visioconférence et
naviguer sur internet

📍 Lieu
À définir

📖 Méthode pédagogique
Séance de formation
avec exposés, activités
individuelles et en groupe

👥 Places limitées
15 participants

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

Objectifs pédagogiques :

- / Identifier les enjeux de l'urbanisme aujourd'hui.
- / Associer des actions en urbanisme aux déterminants de la santé.
- / Comparer les différents documents d'urbanisme de planification en fonction de leurs objectifs.
- / Reconnaître les 5 documents constitutifs d'un PLU.
- / Associer pour 3 thématiques du PLU les 5 principaux acteurs du territoire à mobiliser.
- / Formuler des mesures à mettre en œuvre dans un PLU impactant les déterminants de la santé.

Contenu de la formation :

SCoT, PLU, OAP, UFS, etc. sont parmi les acronymes usuels employés dans le domaine de l'urbanisme. Cette formation permet de vous **familiariser avec ce lexique spécifique**, d'avoir une **vue d'ensemble sur les différents outils de planification** et les liens qui peuvent exister entre eux et les déterminants de la santé.

Au-delà de la traduction réglementaire d'un projet de territoire, le document d'urbanisme est aussi une démarche associant de nombreux acteurs. En utilisant différents outils d'un PLU par exemple, il est possible d'améliorer la qualité de vie des habitants et ainsi leur santé.

Référents pédagogiques CAUE de la Gironde :

François Junjaud, urbaniste-juriste
Claire Garnier, urbaniste, responsable de formation

Référente pédagogique AMG : Laura Camsuzou-Soubie,
urbaniste-chargée de communication

Module 2 : « Les autorisations d'urbanisme et enjeux environnementaux »



Objectifs pédagogiques :

- / Identifier à chaque projet l'autorisation d'urbanisme qui lui correspond.
- / Appréhender les différents types d'autorisations afférents aux constructions et aux aménagements.
- / Connaître les pièces constitutives d'une Autorisation du Droit des Sols (ADS).
- / Comprendre les procédures de recours gracieux et contentieux.
- / Intégrer les impacts du changement climatique sur la délivrance des autorisations.

Contenu de la formation :

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la collectivité de vérifier la conformité d'un projet de construction ou d'aménagement par rapport aux règles d'urbanisme qui s'appliquent sur le territoire. Elle engage aussi la responsabilité de l' élu. De la constitution du dossier à son approbation, chaque autorisation fait l'objet d'une succession d'étapes obligatoires avec des délais à respecter. Cet atelier permet d'en prendre connaissance afin de prévenir les éventuels risques de contentieux mais aussi d'intégrer les changements à l'œuvre sur son territoire dans le processus de décision.

Référents pédagogiques CAUE de la Gironde :

François Junjaud, urbaniste-juriste

Claire Garnier, urbaniste, responsable de formation

Référente pédagogique AMG : Laura Camsuzou-Soubie, urbaniste-chargée de communication

Public
SPÉCIAL ÉLUS

📅 Dates
3 dates en novembre 2026
ou mars 2027

🕒 Durée
6h

€ Tarif
200 € ou 250 € si DIF Élus
(prise en charge du dossier
par l'AMG)

📋 Prérequis
Savoir suivre une
visioconférence et
naviguer sur internet

📍 Lieu
À définir

📖 Méthode pédagogique
Séance de formation en
salle avec exposés, activités
individuelles et en groupe

👤 Places limitées
15 participants

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

À VENIR EN 2027

Mai 2027

Module 3 : « La prise en
compte des risques naturels
dans un projet d'urbanisme »

Juin 2027

Module 4 : « La fiscalité dans
l'aménagement »



Les webinaires de l'urbanisme

© CAUE Gironde

URBANISME

« Décryptage : pour tout savoir sur une question d'urbanisme »

 **Public**
ÉLUS, AGENTS ET
PROFESSIONNELS

 **Dates**
26 février (11h-12h)
19 mai (14h-16h)
septembre 2026
décembre 2026

 **Durée**
1h ou 2h

 **Tarif**
20 €

 **Prérequis**
Savoir suivre une
visioconférence et
naviguer sur internet

 **Méthode pédagogique**
Séance de formation
avec exposés, activités
individuelles et en groupe

 **Places limitées**
30 participants

DISTANCIEL

Objectif pédagogique :

/ Chaque trimestre, rendez-vous pour un webinar d'une ou deux heures selon le sujet.

Ce format court permet d'aborder une seule question d'urbanisme (PLU, ScoT, nouvelle disposition législatives, etc.) pour en comprendre tous les enjeux.

L'intervenant traite la question et répond à vos questions durant les temps d'échange.

En fonction du thème, cette partie « théorique » peut être complétée et illustrée par un témoignage d'un retour d'expérience.

Les webinaires 2026 :

/ Décryptage de la loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement du 27 novembre 2025 - **26 février**

/ Le lotissement - **19 mai**

/ La nature dans ma commune : les outils de protection dans le PLU - **septembre**

/ Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU - **décembre**

Référents pédagogiques CAUE de la Gironde :

François Junjaud, urbaniste-juriste

Claire Garnier, urbaniste, responsable de formation



Cycle « Qu'est-ce que l'architecture ? » (3 modules)

©CAUE Gironde

ARCHITECTURE

Module 1 : « Lire et comprendre l'architecture en marchant »

Objectifs pédagogiques :

- / Développer ses capacités d'analyse d'une architecture.
- / Comprendre les intentions architecturales d'un projet.
- / Interroger la pertinence d'un projet au regard du programme et des usages.

Contenu du cycle de formation :

De la ville à la campagne, du bourg au lotissement, du logement individuel à l'équipement collectif, l'architecture accompagne notre quotidien.

Elle est l'un des piliers de la qualité du cadre vie tant individuel que collectif et nécessite l'attention de chacun.

Le contenu de la formation prévoit de partager avec les élus les **connaissances théoriques et pratiques pour intégrer les enjeux de qualité architecturale dans les décisions politiques.**

Tout au long de la formation, les enjeux de résilience seront abordés de façon transversale.

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Estelle Miramon, architecte-conseiller
Stanislas Robert, architecte-conseiller

👤 Public
SPÉCIAL ÉLUS

📅 Date
Octobre

🕒 Durée
4h

💶 Tarif
40 €

☑ Prérequis
Aucun

📍 Lieu
À déterminer

📖 Méthode pédagogique
Visites in situ avec grille de lecture

👥 Places limitées
15 participants

VISITE/PRÉSENTIEL

Module 2 : « La qualité architecturale dans mon quotidien d'élu.e (acteurs et outils) »



Public
SPÉCIAL ÉLUS

Date
Février 2027

Durée
4h

Tarif
40 €

Prérequis
Aucun

Lieu
À déterminer

Méthode pédagogique
Connaissances
fondamentales, mises en
pratique en groupe

Places limitées
15 participants

DISTANCIEL/ATELIER

Objectifs pédagogiques :

- / Identifier les parties prenantes d'un projet d'architecture (module asynchrone préalable à la formation).
- / Analyser l'incidence des règles d'urbanisme sur la qualité architecturale.
- / Anticiper la qualité architecturale par le choix de règles adaptées.

Contenu de la formation :

Lors de la formation, les participants différencient les nombreux acteurs pouvant être mobilisés tout au long d'un projet d'architecture et en particulier, les partenaires ressources pouvant appuyer et conseiller le porteur de projet public.

Puis sont abordés les **outils d'urbanisme qui permettent de préserver les qualités d'un lieu et d'encadrer les constructions nouvelles, en corrélation avec les enjeux climatiques.**

Une mise en pratique est proposée pour expérimenter concrètement le lien entre la rédaction des règles d'urbanisme et la qualité architecturale sur les cas d'une maison individuelle, d'un équipement public et de logement collectif.

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Estelle Miramon, architecte-conseiller
Stanislas Robert, architecte-conseiller

Module 3 : « Les vertus du bâti existant : réemploi et matériaux biosourcés »



Objectifs pédagogiques :

- / Reconnaître les enjeux de l'architecture au regard des défis contemporains.
- / Explorer les spécificités du bâti ancien et ses enjeux, en lien avec sa réhabilitation et sa mise à jour énergétique.
- / Décrire les opportunités d'utilisation des ressources locales.

Contenu de la formation :

L'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) et l'importante nécessité de préserver nos ressources (foncier, matériaux, énergie, eau, etc.) encouragent la réhabilitation / restauration du bâti existant et l'utilisation de matériaux biosourcés. Ces constructions, adaptées à leur contexte, constituent un patrimoine précieux.

Par le recours à des savoir-faire et des technologies adaptés, ces bâtis peuvent être rénovés avec des matériaux biosourcés qui vont avoir des impacts positifs sur le confort d'été, l'acoustique et la qualité de l'air intérieur.

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Ophélie Lepeyre, architecte-conseiller
Marion Delquaux, architecte-conseiller

 **Public**
SPÉCIAL ÉLUS & AGENTS

 **Date**
Avril 2027

 **Durée**
3h

 **Tarif**
40 €

 **Prérequis**
Aucun

 **Lieu**
CAUE de la Gironde
283 rue d'Ornano
33000 Bordeaux

 **Méthode pédagogique**
Connaissances
fondamentales et activités
en groupe

 **Places limitées**
15 participants

PRÉSENTIEL



Cycle « L'arbre, notre allié face au changement climatique » (5 modules)

PAYSAGE & ENVIRONNEMENT

Module 2 : « L'arbre, une solution pour préserver la ressource en eau » (partenariat Agence de l'Eau Adour Garonne)

Public
ÉLUS, AGENTS et
PROFESSIONNELS

Date
Mai

Durée
6h

Tarif
Gratuit

Prérequis
Aucun

Lieu
Bordeaux

Méthode pédagogique
Visites in situ et séance en
salle

Places limitées
30 participants

VISITES ET ATELIER

Objectifs pédagogiques :

- / Distinguer les symptômes d'un déficit hydrique sur un arbre.
- / Comparer la capacité de rafraîchissement entre différentes essences d'arbres.
- / Anticiper les besoins en eau des arbres en adaptant l'aménagement et la plantation.

Contenu du cycle de formation :

À l'heure où la ressource en eau se fait précieuse et le rafraîchissement par les arbres une nécessité, il est indispensable d'**anticiper la gestion en eau des jeunes arbres mais aussi d'agir sur l'existant.**

Le recours à des essences économes en eau ne doit pas être systématique. L'analyse du site, le choix de solutions passives et la diversité des essences permettront d'économiser cette ressource tout en garantissant la longévité des arbres.

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Justine Lehu, paysagiste-conseiller
Annabel Albrech, ingénieure écologue

Module 3 : « L'entretien et la bonne gestion de son patrimoine arboré »



Objectifs pédagogiques :

- / Comprendre le développement et le fonctionnement des arbres.
- / Adapter les techniques d'entretien aux différentes essences.
- / Identifier les interventions réalisables en régie et leurs limites.
- / Mettre en place des outils de gestion pour un suivi durable du patrimoine arboré.

Contenu de la formation :

Chaque essence d'arbre possède un mode de développement spécifique. Sans une bonne compréhension de son architecture et de sa physiologie, certaines interventions de taille peuvent être inadaptées, fragiliser l'arbre et réduire sa longévité. Dans les collectivités territoriales, la gestion du patrimoine arboré nécessite des compétences techniques précises et une vision à long terme afin de garantir à la fois la sécurité et les services rendus par les arbres.

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Justine Lehu, paysagiste-conseiller
Annabel Albrech, ingénieure écologue

Public
**ÉLUS, AGENTS et
PROFESSIONNELS**

Date
Novembre

Durée
6h

Tarif
80 €

Préquis
Aucun

Lieu
À déterminer

Méthode pédagogique
Visites in situ et séance en
salle

Places limitées
30 participants

VISITES/PRÉSENTIEL



PAYSAGE & ENVIRONNEMENT

La gestion des eaux pluviales et autorisations d'urbanisme (partenariat Agence de l'Eau Adour Garonne)

Public
ÉLUS, AGENTS et
PROFESSIONNELS

Dates
2 dates en décembre

Durée
6h

Tarif
Gratuit

Prérequis
Aucun

Lieu
À définir

Méthode pédagogique
Connaissances
fondamentales et étude de
cas en groupe

Places limitées
15 participants

PRÉSENTIEL

Objectifs pédagogiques :

- / Distinguer les différentes et principales caractéristiques géographiques des territoires girondins et les conséquences lors d'événements pluvieux intenses et/ou longs.
- / Appliquer une méthode d'analyse sur le volet gestion des eaux pluviales d'un Permis de Construire (PC) ou d'un Permis d'Aménager (PA).

Contenu du cycle de formation :

L'objectif de cette formation est de savoir **appliquer une méthode d'analyse d'une autorisation d'urbanisme sur les aspects de gestion des eaux pluviales.**

En effet, elle vise à compléter d'une part vos connaissances sur les spécificités géographiques des territoires girondins et des risques naturels liés aux eaux pluviales qui en découlent. D'autre part, elle vous propose de découvrir différents exemples d'autorisation d'urbanisme qui ont nécessité une attention particulière sur la prise en compte de la gestion des eaux pluviales.

À cet effet, une méthode pour en faciliter l'analyse vous sera présentée.

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Annabel Albrech, ingénieure écologue
Sébastien Cannet, paysagiste-conseiller



FORMATIONS SUR DEMANDE

.....

Nos formations peuvent être adaptées à chaque territoire. Nous faisons du sur-mesure et nous adaptons à vos besoins spécifiques et/ou aux spécificités de votre territoire.

URBANISME

- / **Cycle « Qu'est-ce que l'urbanisme ? »** - visioconférence ou présentiel
- **Module 1** : « Les documents de planification »
- **Module 2** : « Les autorisations d'urbanisme »
- / **« Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'un PLU »** - atelier
- / **« Qu'est-ce qu'un PLUi ? »** - visioconférence ou présentiel
- / **« Nos parcelles font des petits. Bonne nouvelle ? »** - visioconférence ou présentiel
- / **« La densification et ses enjeux »** - visioconférence ou présentiel

ARCHITECTURE

- / **« La qualité architecturale dans mon quotidien d' élu et d'agent d'une collectivité »** - atelier
- / **« Qu'est-ce que l'architecture ? »** - visioconférence ou présentiel
- / **« L'architecture bioclimatique dans un PLU/PLUi »** - atelier

PAYSAGE

- / **« La clôture et ses enjeux »** - atelier
- / **« Les lisières »** - atelier
- / **« Jardiner la rue »** - conférence-atelier
- / **« Qu'est-ce que le paysage ? »** - conférence et atelier

Modalités pour les formations sur demande

.....

Comment

Sollicitation auprès de la responsable de formation du CAUE

/ par courriel :

formation@cauegironde.com

/ par téléphone : 0556978189

Quand

3 mois minimum avant la date envisagée pour la formation

Public

Élus et/ou agents des collectivités territoriales d'une commune, d'un EPCI,

d'un PETR, d'un groupement de communes
15 participants minimum

Pourquoi

Dans le cadre d'une réflexion, d'un projet à venir ou engagé, pour renforcer des compétences etc.

Participation demandée

Convention payante à établir selon la formation souhaitée, le nombre de participants et selon l'usage ou non pour les élus du DIF Élus.

Calendrier 2026-2027

.....

● public concerné ○ public non concerné

	Élus	Agents	Professionnels
26 FÉVRIER			
Décryptage de la loi de simplification du 27 novembre 2025	●	●	●
MAI 2026			
19 mai : webinar urbanisme, le lotissement	●	●	●
L'arbre, une solution pour préserver la ressource en eau	●	●	●
SEPTEMBRE 2026			
Les documents de planification et urbanisme favorable à la santé	●	○	○
La nature dans ma commune : les outils de protection dans le PLU	●	●	●
OCTOBRE 2026			
Lire et comprendre l'architecture	●	○	○
NOVEMBRE 2026			
L'entretien et la bonne gestion de son patrimoine arboré	●	●	●
Les autorisations d'urbanisme et enjeux environnementaux	●	○	○
DÉCEMBRE 2026			
La gestion des eaux pluviales et autorisations d'urbanisme	●	●	●
Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'un PLU	●	●	●
JANVIER 2027			
Les documents de planification et d'urbanisme favorables à la santé	●	○	○
FÉVRIER 2027			
La qualité architecturale dans mon quotidien d' élu	●	○	○
MARS 2027			
Les autorisations d'urbanisme et enjeux environnementaux	●	○	○
AVRIL 2027			
Les vertus du bâti existant : réemploi et matériaux biosourcés	●	●	○

RENCONTREZ GRATUITEMENT UN ARCHITECTE-CONSEILLER !



Les secteurs de conseil du CAUE

